

INCLUSIVE SCHOOL: THERE IS STILL EFFORT TO BE MADE

(SEE PAGE 2 FOR ENGLISH TRANSLATION)

École inclusive, il reste des efforts à faire

EN FRANCE, 400 000 ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP ONT PRIS CETTE ANNÉE LE CHEMIN DE L'ÉCOLE DITE « ORDINAIRE ». À CELLES ET CEUX QUI SE RÉJOUIRAIENT DE CES CHIFFRES, LES FAMILLES ET LES ASSOCIATIONS RÉPONDENT « PEUT MIEUX FAIRE ». EXPLICATIONS.

PAR STÉPHANIE PAICHELER



Sur le papier, l'école française est inclusive, c'est-à-dire qu'elle donne à chaque élève, quelles que soient ses difficultés, les mêmes chances d'être éduqué, d'apprendre, et de réussir. « C'est la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances qui pose ce principe de l'école inclusive », rappelle Sarah Peyronnet, de l'Association pour adultes et jeunes handicapés (APAJH). Concrètement, cela signifie qu'elle doit privilégier autant que possible pour les enfants en situation de handicap l'école ordinaire, de la maternelle au lycée, plutôt que le placement en établissement spécialisé. Cela

NOTRE EXPERTE



SARAH PEYRONNET
responsable du pôle enfance, scolarisation et formation professionnelle à l'Association pour adultes et jeunes handicapés (APAJH).

signifie aussi qu'elle doit tenir compte de leurs besoins spécifiques, par exemple en adaptant les cours, pour qu'aucun élève ne soit délaissé, ou en les accompagnant d'un adulte (un AESH, accompagnant des élèves en situation de handicap).

Des progrès quantitatifs, mais pas toujours qualitatifs

Sur le terrain, le tableau semble moins idyllique. Certes, 400 000 enfants en situation de handicap scolarisés en milieu ordinaire, c'est 19 % de plus qu'il y a 5 ans. « Mais ce chiffre cache en fait des réalités très hétérogènes », nuance Sarah Peyronnet.

Tous, par exemple, ne sont pas accueillis à temps plein. « J'ai vu des enfants – comptabilisés dans les 400 000 – qui n'étaient acceptés que deux fois 30 minutes par semaine ! » Et de trop nombreuses familles mènent encore un parcours du combattant pour que leur enfant ait les mêmes droits que les autres. Parfois en vain : des milliers d'enfants sont aujourd'hui chez eux, absents des bancs de l'école, dans l'attente d'une solution. Quel dommage ! Car, si l'arrivée d'un enfant « différent » dans une classe « ordinaire » peut bousculer au départ, elle est bénéfique pour tous. Pour l'enfant porteur de handicap, comme pour ses petits camarades. Pour le premier, c'est l'occasion d'être beaucoup plus stimulé que s'il était en institut spécialisé. Pour les autres, c'est une leçon sur les différences qui leur est ainsi offerte, ce qui mène souvent vers plus d'empathie. « Et, contrairement aux idées reçues, cela ne freine absolument pas leurs apprentissages. »

Un besoin criant de formation continue

Comment expliquer cette situation ? « Déjà, par un déficit de personnel », répond notre experte. Les AESH ne sont pas assez nombreux, en raison du manque d'attractivité de la profession et de budgets insuffisants. C'est l'une des raisons expliquant que certains élèves ne soient accueillis que quelques heures par semaine, loin du temps plein de leurs petits camarades. « Par ailleurs, certains enseignants

68%
DES FRANÇAIS JUGENT INSATISFAISANTE LA PRISE EN CHARGE DE LA SCOLARISATION DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP INTELLECTUEL OU COGNITIF.

Source : étude Opinion way pour l'Unapei, août 2021.

se sentent démunis. Ils disent qu'ils ne savent pas faire. D'où la nécessité de former, d'accompagner l'ensemble des enseignants. Car, quand on leur donne les clés, la grande majorité d'entre eux sont très investis. Il y a un besoin énorme de formation continue, insuffisante aujourd'hui. » Depuis la rentrée 2021, les nouveaux enseignants doivent obligatoirement suivre 25 heures de formation aux besoins éducatifs particuliers. Mais, pour ceux qui sont déjà en poste, aucune obligation, seuls les volontaires se formeront. Quand l'école refuse, ou ne peut s'adapter, ou que le handicap de l'enfant est trop sévère, les parents se tournent alors vers les instituts spécialisés, notamment les Instituts médico-éducatifs (IME). Il en existe près d'un millier en France. Avec, là encore, des défaillances : 3 500 enseignants sont déployés par l'Éducation nationale dans ces IME, pour environ 70 000 enfants et adolescents accompagnés. Insuffisant face aux besoins. Alors que les recommandations sont de 12 heures de cours par semaine dans ces IME, en réalité, ces enfants ne bénéficient en moyenne que de 6 heures par semaine. L'éducation est pourtant un droit fondamental. ■

BESOIN D'AIDE ? 0 805 805 110 (n° vert) : au bout du fil, des intervenants d'Aide handicap école, qui ont pour mission de guider les parents à trouver une solution de scolarisation pour leur enfant en situation de handicap.

TÉMOIGNAGE

Laurence Bergognat, maman de Margot, 8 ans et demi

« Il faut tout un village pour élever un enfant. » Ce proverbe africain est particulièrement vrai pour Margot. Cette ravissante petite fille de 8 ans et demi souffre de la maladie HADDIS, due à la mutation d'un seul gène, qui provoque d'innombrables troubles : infections ORL et pulmonaires chroniques, hyperacousie, faiblesse musculaire, très grosse fatigabilité... Margot est donc suivie par de nombreux spécialistes, que les doigts des deux mains ne suffisent pas à compter : kiné, ORL, ophtalmo, neurologue, chirurgien... Dans cette équipe créée autour de Margot, un maillon faible : l'école. « L'an dernier, la maîtresse rejetait Margot en raison de son handicap, elle lui disait qu'elle l'embêtait. Jusqu'au jour où ma fille m'a dit qu'elle allait se jeter dans les escaliers », se souvient avec émotion Laurence Bergognat. « J'ai dû la déscolariser. » Cette année, nouvelle école, et fort heureusement une maîtresse « bien plus bienveillante ». Mais Margot est toujours en attente d'un(e)

AESH à temps plein. « Le rectorat nous répond qu'il ne trouve personne. Or, Margot a absolument besoin de quelqu'un. Pour la faire boire, l'aider à écrire, lui mettre son casque antibruit, lui permettre de faire des pauses... » Résultat, la petite fille ne peut aller que quatre matinées par semaine à l'école. Et sa maman a été contrainte de quitter son emploi pour s'occuper d'elle. « Margot n'a aucun déficit intellectuel, elle est très heureuse d'aller à l'école. Il est hors de question pour moi qu'elle aille dans un institut médico-éducatif. Je préfère l'inclusion en école ordinaire, bien plus stimulante, et qui donne les codes de la société. Margot est très intelligente. L'aider aujourd'hui pourra sans doute lui permettre demain de travailler, pour rendre à la société ce qu'elle a reçu. » Avoir une place pour Margot sur les bancs de l'école : un droit inscrit dans la loi, pour lequel Laurence Bergognat doit pourtant se battre, jour après jour. **Unavenirpoumargot.com**



Inclusive School: There is still effort to be made

TESTIMONY:

Laurence Bergugnat: Mom of 8.5-year-old Margot

It takes a whole village to raise a child. This African proverb is particularly true for Margot. This lovely little 8.5 half year old girl suffers from HADD syndrome (HADDS). It is caused by the mutation of a single gene, yet it causes countless issues: chronic pulmonary infections, hyperacusis (a hearing disorder that makes it hard to deal with everyday sounds) and significant muscle weakness. Margot is therefore followed by many specialists; more specialists than she has fingers to count. Ears, Nose and Throat (ENT), ophthalmologist, neurologist, surgeon... this team has cared for and surrounded Margot. The weak link: School.

Last year, the principle rejected Margot because of her disability. She said he was bothering her. “One day my daughter told me she was going to throw herself down the stairs” remembers Laurence Bergugnat. “I had to take her out of that school.” The new school this year is better, and the principle is more compassionate. Despite starting, Margot is still waiting for a full-time school aid to support her through the day. The leadership at the school says they can’t find anyone. Perfect <sarcasm> Margot absolutely needs someone, to assist her with drinking, putting on her noise canceling headphones and assisting with breaks. Due to the lack of staffing, Margot is only able to go four mornings a week to school. Due to the school schedule, Margot’s mom was forced to quit her job to take care of her.

Margot has no intellectual disability and is very happy to go to school. “It is out of the question for me to send her to a medical need classroom/school. I prefer inclusion in regular school, because it is much more engaging and provides better peer interactions. Margot is very intelligent and helping her today will undoubtedly help enable her and prepare her for her future; to repay society for what she has received.

The hope is to one day have a place for Margot to belong, an equal opportunity to be at the school full time. For Laurence Bergugnat, however, she must continue to fight day after day for that place.

www.Unavenirpoumargot.com

Reference: www.topsante.com: April 2022, pages 85